INTERIEUR.

Nouvelle Ortions, 2 Mirs. ACCIDENT AFFREUN:-Nous apprenous avec la plus vive douleur l'évenement affreux mercen à bond du béteng papous tieles de Gerer, à Memphis. La boulloire s'étant crévée le pout a souté et a emporté tont ce qui s'y accident on compte une vingtaine de personnes tada!! Voici leurs noma.: Als licles. B. Giles, W. most med & Resves, deux hom-mes de coulent nontmes Derany et Young, un

qui ont passé pardessus bord.

Dangereusement blessés — MM. G. Gray, J. Ridgardson, De Haven, J. Sugg. L. Bulley, J. Addison, J. Swan, W. Cuin, J. Cameron, J. Valentine, J. Leland, pilote, Telchum, 41, Hel-drith, T. Drenard, J. Tenyak et du nègre, Legerement blesses MM. II. Turner, inge nieur, T. O. Daniel, F. Maneso, Doughody, et un negre nommé Williams.

Après un plus mur examen des journaux di Nord et de Charleston, nous en avons ti re auclques articles, dont on trouvers plus bar la traduction.

'An moment où le tengrés es s'eccuper de la discussion du terif; où l'on parle diminuer les droits sug l'introduction so sucres et merlassed. Efest kidire d'occasionare la ruine d'un pitant nombre de nus habitans qui, se fait par promesses du governemble général ogl fait de chandes dépenses pour diablir des oucreries. Bout verens arec point que M. Gurley, l'angides représentant de cet état, a demandé un congé d'édulice pour le rious de la session.—Avis an peuple.

Donaldson, 27 Febrier.

Dans la séance du 22 février, au Sénat, le hill suivant a sie lu pour la seconde

juge de paix pour le feubourg Supérious d'un des interlocuteurs.—Ah! Messieurs, Barant, garçon de care et neven de M. de la Nile. Oriéans, connu sous loucon de Continue te malbeugeux mori, c'est un Messieurs, maschand de him me de M. · · Acte autorisant la nomination d'un

Le comité nommé à l'esse de prendre n considération le mémoire de lle Gaes iand, portant des accusations contre le Juna King, a fait son rapport aujourd'hui a la chambre, en soumettant les divers Manignages des témoiss qui ont été en ne dans cette affaire : d'après ce rapport il parait que plusieurs des accusations cent prouvées: mais d'après la nature des lenages, neus semanes portés à croire ne la décision de la Chambre sera favora-• Créole.

> EXTERIEUR. EMANCE.

Paris, 7 Janvier. Les journaux hollandais annoncent que M. la gomba de Celles, membre de la soconde chambre des Etats-Généraux des Pays Bea, vient de donner sa démission. Le rei des Paus-Bas a nommé seu file. le prince Frédéric, amiral-colonel général des larces, et intendant du département y de la merre, dont le direction pour les Serves de terre-est confée au lieutonant- et coiffee d'un foulard ; un tablier est jets général Ecrens, et pour de marine en vice. sur elle ; il soulève ce voile mystérieux. amiret Weltustinck. amirel Weltschack.

-Oa dit qu'un édit publié dernièrement on Trasse défend aux étrangers d'occuper auche emplei erich it mannernment.

-La Geratte d'Augsbeurg annonce sous la date de Wenne 22 Décembre; que M. le baron Rothschild a quitté soudainement vrai, répond un touvoin." On se retire,

de remettre à l'empereur de de consistent en plusieers deuzaines de solde, de la valeur de 50,000 roubles

il étair parti manutre nating portant 14,000 chemises pour les grees.

brechure sortie de ses presses et portant Lo dame Corol vivouents C'est en laux, son nom, sous ce titre: "Gare la débacle! M. ie président; montiour mon époux ne on le ministère Polignae et Labourdonnaye. dit pas qu'il vit avec su mêce et qu'elle vot L'avocat du roi. M. Levavasseur, a conclu enceinte de ser œuvres. Moi je ne dé- et autres. 36 page.

L'avocat du roi. M. Levavasseur, a conclu enceinte de ser œuvres. Moi je ne dé- et autres. 36 page.

Bateau à vapeur Ontario, Walker, de Yazoo. à une amende de 2,000 francs. Cependant, savoue pas ce que j'ai fait; mais vous la cour prenant en considération les cir- conviendrez que lorsqu'on a un mari comconstances portionlières qui se rattachaient me le mien.... Oh! monstre... (Et la données, et les explications qui ont été dame Corot se met à pleurer. Judicipal de la complice avoue le fait ; il chaffle à pas précisément regime dans le sens de s'excuser en allégement qu'il ignoralle de la complice avoue le fait ; il chaffle à la complice avoue de la complice avoue le fait ; il chaffle à la complice avoue de la comp la loi, et a conséquerquent acquitté M. In dame Corot fut mariée. Godfier-Enguyenir.

TALIE. Rome, 20 Décembre.

Alente entre ses ministres d'Espagne, de serve : il se borne à implorer l'indulgence Sardiline, de Noples et d'Autriche, d'une des magistrats en faveux d'un bumme qui, part, et eten de Bussie et de Trusse, de dit-il en terminant, a péché plutôt par l'agre. Les premiers désirent que l'agent ignorance qu'autrement.

of histoire de Don' Miguel suit reçu diplamatiquement; les autres ne veulent pas sieur Corot en s'approchant de la barre :

ANGLETEBRE

Londres, & Jumpier. Les journaux de Paris sont pour la plupart remplis d**égentes les adresses prés**enqu'un y appearuit clairament, que, des d'éviter, autant que possible, de faire au- dommages et intérêts. cune allusion aux affaires qui occupent en co moment l'attention générale. Népu-l the all horsefations out de plus planment proverte dit que tous les bons

Ewing, A. Van-Metre, J. Bledsoc, E. Bradles, G ( 00 on pourrait lire: rassurant) c'est l'esprit, et Musalie, à laquelle une baarme qu'elles officaient un vaste noyau il l'in- protubérance sur l'omoplate donné un corsurrection, dans le cas où l'on tenterait tala air de famille avoole falutiste phryjeune ne gre siani que plusieurs autres personnes par quelque grand coup d'état de renversor gien, ne dementait pas le provertes Rosale gouvernement actuel. Et ce qui est lie semblait bediner avec la prévention. presque actent à cratudre (60 livre 554) "Messieure diseit-elle sex cogistrate, on priser), alest que ces associations par leur sira condamnée une première fois au monombre, lour organisation régulière, et simus de la peine.... C'est stais mais on leus influence locale encouragent constant in'l mis sur le dosse (Un nit.) on m'a mis ment les inécontants à tenter un afforts et sur le don la moralité de ma accor. J'ai aud moine au on h'aving à quelque maten hi ma poine; mais este mudite surveil-pour les disseudre ( 0 7 ce qu'à dieu ne lance, qui confond souvent les honnêtre plaisse), if n'y a que trop de raisse de gens avec les voleurs, m'a fait conduire à planes), if n'y a que trop de raisent de gens avec les voleurs, m's fait conduire à LE GEN A CHAISTERES.

Soulet, et formant l'enougnure ou l'angle des roire qu'elles parviendront à détruire le Officans, mon pays; j'y suis trop connué mette pièce amesante.—C'Mmd. FERON des ries sugette et de l'Annonciation, sur lequel il butera positivement Mercredi.

The n'y a que trop de raisent de gens avec les voleurs, m's fait conduire à LE CHAISTERES.

Soulet, et formant l'enougnure ou l'angle des roires de l'Annonciation, sur lequel il butera positivement Mercredi. moins eneveut parler du gouvernement de ment. (En Mutrant son dos.) J'al temps is congrégation.)

PHULLETON.

POLICE CORPECTION PRILADE PARIS. Plainte en Adulière.

Coret n'avait pas encore para, et ses misde Madame fut ouverte, quent il s'avier femeffe; c'était un moyen contint de que d'aller regarder à travers le trou de la d'attirer sur elle la bienvelliance des la heur lui rend tout son sang-froid; it des- magistrats que de lui ampliquer le mini Messieurs, leur dit-M, savez-vous com- damnée à un an d'emprisonnement. patir au malhour? Si la question n'est pas indiscrète, elle est au moins hardie, répend vois... sh! Messicurs, je n'orevai jamais de son secrétaire.

vous le clire... f'aime millux que vous mon
tiez avec moi... Ce dit, voità le mari, amprès du secrétaire, trois individus qui

.... Dans le simple apparell D'une beauté qu'on vient d'arracher au sommeil. Bientôt le mari aperçoit cachée derrière une porte une personne affublée d'un jupon rouges. Cen get assett dit il à sa femme; puis, s'adressant alle témoins : " Messieura mon malheur est certain; je tirns Mav. Sarah Ralson, Martin, Liverpool, sessientent à ce que vous de constaties. Nav. Russell, Pesdick. New-York, Voyez le lit, il y a della orefilera, il parte encore une double empreinte. C'est bien Daron Rothschild a quitte southernent viai, répond un tentoin." On settetife, cette capitale pour se rendre à Varsovier et le sieur Corot va tout de suite rendre d'ick Penvisu, Churchill, New-York, pasier unempruat pour la Russie.

Se même journel, d'après des rapports deux comparaisations ce matin d'interes, des présention d'advillère.

The sieur Corot, qui porte de grandes

Goel l'ost-Boy, Duling, 9t, Thomas, Goel l'ost-Boy, Duling, 9t, Thomas, Goel Juanita, Esrchez, Campédie,

et s'est présentée à des yeux étiangées,

refention d'advitte.

Goot Post-Boy, Duling, St, Thomas, La le sieur Corot, qui porte de grandes Gool Juanita, fairchez, Campente, boucles d'oreilles, rend publiquement compteste, met vrament meguifiques. Che te des faite que nous venome de verporter.

M. le président : Vous de des en siparation avec votes femilie.

Me. Claveau, avecat desla partie civile demande la condamnation aux dépens pour dommages et intérêts.

Me. Bethmont présente la défense du Une espèce de gerre diplomatique s'est complice avec autant de lalent que de ré-

esconsitre, esile flaiet Père continue Monsieur revenait de l'armée ; if avait des de resister aux sollicitations de l'usurpant moustaches; ma femme me dit un jour ;

Bl. lo président : C'est assez ; la cause est entendue.

Le Tribunal, après quelques instans de délibération, a sur les conclusions con tées au roi à l'occasion du nouvel an, avec formes de M. Gustave de Beaumont, sab les réponses qui y ont été faites; toutes ces stitut du procureur du Roi, coudamné la pièces portent le même caractère que cettes frame Coras à frais meis de prison, 1:40que nous avous analysées hier, c'est-à-dire glois à trois mais de la même peine, et ce | Tra rédie nouvelle en ciuq actes et en vers, par dernier de plus à 100 fr. d'amende ; tous deux solidairement aux dépens pour tous

Rosalie Véville, déjà condamnée à sis moins, cette intelligence entre ceux qui mois de prison pour vagabondage, legafant les adresses et le parti qui les reçoit, raissait aujourd'hui devant le tribungt de trouvait. Les nombreuses rictimes de pet n'airete point la marche des mécanients police correctionarile, roue la prévontion et ne suspend point les associations. Ce d'un voi de dran dans un tottel garair. Le mon ban; mais comme la pelice voul absolument me ramener à Africans, Pai JNE OBLIGATION squarite par J. Bte. proferé être renfermée, Et l'ai solé un man de Mountes, en ente du 23 ou 23 Férgies, à l'estant que voya me condamnées à élé an de de la sessing de 1868.—Le public est prévent de la reception de la session de la reception de la session de la session de la reception de la rec grison... Wessieurs, je rous en deppfie, renden mui se service la... sondomente C'était un jour à midi un quarta Mme. moi !".

Il-était siné de voir qu'il y avait du ri attendait depuis long-temps que la poste Calcul dans les explications de nutre Endpe merure. Il croit se trompul; il mearde giotrats; elle demandait beaucoup peni sucore : crielle certitude! Mme. Compavair pou. Malheuressement pour elle. n'est pas seule! L'abandance de son mal- la loi de 25 juin 1824 ne permettait aux cend dans turres, de arretant les deux de l'art. 401 de Code pénal. Alle a été, premiers individus qui en présentent à lui: nelon le vœu qu'elle avait exprimé, con-

-Dans la muit du 14 novembre. Louis service que je vous demande, et vous se tyra. Nº 14, fut tout à conp éveille par un resont toujours pret à vous en rendre un heuit sourd qui paraissait venir de la cave. semblude. Je suis marie, Messieurs ; de Croyant que c'était son encle qui allait y pris long-temps je suis séparé de ma travailler selon son habitude, il n'y fit pas fimme; imagiacarrana que je viens pour grande attention, et il se disposait à se opérer une grande attention; et il se disposait à se opérer une grande mir lorsqu'il entendit semper la cie rendarmir lorsau'il entendit remner la cié

no s'envre pas ; let coups redoublent ; de poi ig et la renverse dans la cave. "Je son concentement, savoir: enfin la dame Corot livre l'entife de la me suis pas un voleur, s'écrie celui-ci, je 16 sta chambre. En hommes discrets, les te-suis un passant. Oul, lui sépand Ravant, moins restant sur le seuil de la porte, tandis in as-passé par le trou ; mins te n'en sorque de mais promène sou dil investigateur tiras pas de même." Un quart-d'heure dans tous les ceins de l'appartement. De agrès, aux cris du garçon, la garde est son côté, Mme. Corot est dans un embarrag agrivée avec des agens de police et s'est estrême : elle a quitté son lit pour suvrir demparée du voleur.

Un'grand nombre d'électeurs du Sme. District soutiendress Mr. A. W. Pieuer à la prochaine élection d'Alderman pour

Marine. .

PORT DE LA NOUVELLE-ORLEANS. Expedies.

G E Russell et Barsto

Vay, Magandoah, Rose, Liverpoul, W Alderson Brick Amazon, Lefaveur, Envers, Brick Bakie, Bradshaw, Philadelphie. Brick Plindes, Lowell, Glasgow, Lockart et co.

J Colin et Bordien

Arcivis. avec suitait de sang-froid fine s'il s' l'interest. Bateau de remirque l'orpoise, des l'asses, de départé dans une affaine qui lui strait fielga, et fait passer la barre au navire William tont s'avec de la contrait d

avec des produits et des passagers.

Butesu à vapeur Hibernia, Bladcross, idem. Maris, ler Jannien

Le plaignant: Ogi, Monsieur; mais ce qui est splus l'alle de ministeur (il montre de la barre, nov. par qui est splus l'alle de ministeur (il montre le complement de la barre, nov. W. police correctionable, squa la prévention d'avois viole la loi en omettant d'indiquer de maison dans le nouve le montre le complement de la permission d'habiter engenission.

Le plaignant: Ogi, Monsieur; mais ce quantité en mer le navire Canova—Le nav. par qui est splus l'alle de Witt Chiaton montait à la permorque qui navire, un beigh et une harque nonne demandé la permission d'habiter engenission.

Le plaignant: Ogi, Monsieur; mais ce quantité en mer le navire Canova—Le nav. par que montre de Witt Chiaton montait à la permorque que montre de Witt Chiaton montait à la permorque que montre de Witt Chiaton montait à la permorque que montre de Witt Chiaton montait à la permorque que nonne de mandé la permission d'habiter engenisses. Le bateau de pilore de M. Linton de la rue et le N°. de la maison dans le no pouvais pas accorder la permission. muntenis en mer le navire Canova - Le nav. pa- ves jusqu'à parfait payement.

But. A van Natchez, Strong, du Bayou Sarah, Bat. à vap. Souvenir, de Lafourche, avec du coton, de la melasse, etc. à l'olédano et Gaillard

avec du coton à divers-20 nas. Bateau à vapeur Florida, Colla, du Bayou Szrah, avec du coton à divers.-40 163,

FICTOR ROUMAGE offre à vendre les arti cles suivants:

30 Mallestirinjanne pour moustiquaires 4-90. Coutil fil de coton; 4 Do Leantine pour pantalons et vestes;

12 Pb. Filde Hennes; 20 Do. Leines asserties; 4 Boucauts Fil à Saine, pour emballage; 400 Bouce Vin Rouge appleti, de Berdeaux

1008 Gaisers 500 Da. Blauc 25 Tiercons Vin Blanc, Swierne et Grave; 2) Pipes Eau-de-vie de Cognac; 100 Caimes Liquenre-assortion 100 Do. Fruits à l'Bau de-viet

96 Do. Sardines à l'huile et crues: 15 Malles Eng-de-Cologue: 12 Calbers Serrures de 4 à 10 pouces, et su-

tres ferrements;

THEATRE DURLEANS

MARUL & MARS 1890 Mr. ARISTIPPE La seconde représentation de Marine Faliero.

Casia ir Delavigne.—Dana lequelle M. A.-RISTEL E journe le rôle de Marine Po-Lic. - Suivie de

l'Homme de 60 ans.

La petite entètée, Validovillo en un aste, par Mai. Dartois et Si monin.

En attendant - FERNAND CORTES. THEATRE AMERICAIN (RUS DU CAMP.)

Début de la stroupe du ballet. Mardi, 2 Mars.

pièce, Pas seul, par la petite V. Reconleget les édifices ou amélierations qui genvent s'y Pas de deux par Benoni et Mone. Publicae. Un autre lot de terre de forme triangulaire si-

1'Hotel Achalande,

PERDU OU ÉGARÉ.

en payement.—Quicanque pourrait l'agair de vi est prié de la remettre au bureau de

A VENDRE À L'AMIABLE.

WE jeune négresse éréble, agée de vingt.

Vingt-deux ann, honne enisinière, blanchis-négrette n'est par tendue de gré à gré d'ici su 2 Man proclimatifié sera ce jour criée et adju-géothéphe distant et dernier enchérieseur, per F. Dutiliné, à la Bourse de Hewlett.

STAT DE LA LOUISIANE. Cour des Prouves---Paroises St. Jean Baptiste.

UNDI 8 Mars 1830 et jour suivant à 10 heures du matin, il vera ventiu par le juge encanteur ex-officio coustigné our la terre de 9 arpens 8 toises ci après débrito; tous les biens mobiliers et imobiliers et esclaves dépendant de la communauté qui a existé entre le feu Sr. Charles Finderic Olivier Forcolle et Mde. Marie Brançoise Lamolere Dorville aujourd'hui sa veuve, Ranqué de configurations, qui gravit les tentaient de l'envrir. Quoique sans armes, te constantant possédait par indivis et en des acquéreurs. cinq éenges; il frappe à la porte. Qui su le reducte garçon de cave se précipite sur société agec le Br. François Olivier Forcelle. Pintérieur. eux ; deux s'esquivent et le troisième veut le; engenties de portion indivipe de ce der au marragin d'En dens firquels sont compris ceux que la di-C'est ton mari, repend Corot. La porte les suivre ; meis Ravant lui ancène un coup nier dans con mentes bighe sociaux et de

consum-enfant et time avec 6 enfant, la plupas de cas gestaves sout créoles et à talens, bons do montigles, charretiers, Laboureurs, &c.

Une quantité de charrues, charetten, tombereaux, roves neuves, diable, pellos, pioches, haches, vieilles chaudières à sucre, palan, &c. &c.

14 Chevaux anglais, 23 chevaux eréoles, route, 13 paires de bœufs, quelques vaches et tournilles, deux cabriolets, &c.

Une habitation établie en sucre, située on cette parajore, rive ganche du fleuve, à 12 lisux de la Mile.-O Acans, composée de deux lote de terre, dont un sur lequel sont les principaux ésablissemens, tels que doux maisons switchpales, Moulin, sucrerie, purt merie, magasin, cases à segres &c. a 9 acborné per en haut per lir. André Cambre, et l'autre, qui en est séparé par 4 arpens et qui est absolument nu, les établissements qui sont dessus étaient reservés Capt, pour être enlevés, ant 4 arpens 4 pieds de face sur 40 de profondeur, est borné par en haut par Mr. George Perilion et par en has per Mda. Vve. Nicolas Elfer.

Au moment de la vente il y aura sur cette habitation environ 80 arpeus de cannos Bateau de remirque Porpoise, de Passes, plantées et 85 arpens de caunes soulles de l'année.

manta des parles, des sabres et autres armes de prix. La valeur tetale est estimés

à ant millions de regules de papier.

le 24 Déc. il est parti de Toulon pour lors je lui dire Mus Millions de la toarine royale, le rejelles, je chiefferai moi-même; je charge de \$50,000 fr. Le jour précedent la cherent la charge de parties partius la charge de parties de la toarine royale, cherent la charge de son,000 fr. Le jour précedent cherent la charge de parties de la toarine royale, cherent la charge de son,000 fr. Le jour précedent cherent la charge de la toarine royale, cherent la charge de son,000 fr. Le jour précedent cherent la charge de la toarine royale, cherent la charge de son,000 fr. Le jour précedent cherent la charge de la toarine royale, cherent la charge de son,000 fr. Le jour précedent cherent la charge de la toarine royale, cherent la charge de la toarine royale, cherent la charge de la charge Conpirious. Les objets de nature meavec billets endossés à satisfaction payables an grelle de cette pareiste, sens veserve d'hypothéque sur l'habitation et les corts

Lus frais d'acte de vente, d'hyporhéque. quittance et main-levent la charge des acauéreurs. 🕠 St. Jean-Bankiete, le & Per. 1830.

Tr. LEBLANC, Juge

ETAT DE LA LOUISIANE. Paroisse St. Charles—Comté des Allemands. E Mescredi 3 Mars prochath, à 9 lieures du

Amatin, il sera vendu à l'enchère publique, par le Rije encanteur soussiers sur l'habitation de seue Mme. veuve Auelma Portier, située sur incive gauche du fleuve, à envi on six lieud et les objets ci-après détaillés, provenant d'une clamations à exercer contre le sui ce partie de sa succession; savoir:

Lits, tables, Pendule, samoires, linge de lit et de table, argenterie, betterie de cultine, voiture à 4 roues, cabriolet, 2 chevaux le veiture, esc. le tout dans un état satisfaisant. 15 esclaves des deux sèves, dont 4 au demos

de l'âge de dix ansseront veudus avec lour mère respective; les 11 restant possolunt tous des talens plus ou mains appréciables. CONDITIONS. - Les objets provenant de set-

te vente, serent payables le 15 du mpis de Mars de la prédente année, entre les mains de M. Noël Paroisse St. Charles, lock 8 Janvier, 1830

J. M. MORKE GUIRAMAND. ₿ fév. VIS.—Un élève en pharamecie, bien · LNIES A L'LNCAN PARJ. T. BAUDUC.

MERCREDI. 3 du courant, il sera vendu, à midi, devant son magasin d'encan, 25 bacils hanfall de première qualite.

PAR J. T. BAUDUG.

Vereg de l'autorisation de l'hon. Cour de l'Arcien, et per ordre des syndios des créanciers d'Eugène P. Gaiennie, il sera vendu les propriétés suivantes cédées par le dit hill à ses créanciers; mypir

Samedi 20 Mars 1830, à midi précis, au casé de la Bourse de Hewhat.-Eschves: Jupiter, nègre de \$4 ans, charretier et distillateur, Washington, negre de 24 ans, charretier; Harry, ne. gre de 25 ans; charretier, Ned, nègre de 55 ans, charretier, Monday, négrillon de 28 ans, demostique: Patience, négrillon de 14 ans, domestiques Marthe, négritte de 15 ans, couturière do-mestique; Betsy, négresse de 50 ans, domestierte den peu blanchisseuse.

Propriétés fonsières. - Un lot de terre situé an Lubourg Labyette, formant l'encoignures des rue. Jackson et Brainard, désigné par le Drame. — Au ler site, DEPERTISSEMENT de Carlife Pollouk, Notaire Public, le dit lot de ginte Benoni. — Et Caran et la petite Vir terre ayant 277 nie. 2 de dan à la cara le ginte Benoni. — Et Caran et la petite Vir No 6 sur ! plan dressé par J. Pilié, le 6 Pév. ginio Henoni.—Et Grand pas de ajoux par M. et 300 pieds de profes deur face à la vue Brai-Benesis et Mme. Feltman.—A la fin de cette nard, le tout mésure fra region, ensemble avec

tut au fathourg Delar nor la limite du faubourg lang. Ce let contient 5 terrains de différentes dimensions, et est désigné par la lettre L sur un plus asseré a un acte du 7 Avril 1627, en l'étu-de de Pélis de Armas, Notaire Public; ce let de terre sera vende sur un nouveau plan qui en desu fait à cet effet par J. Pilié, et qui sera expdd à la Bourse quelques jours avant la vente.

Quatre terrains pitués dans la ville de Covington perciese de St. Tammany, dans la partie la plus apparente de la ville, dé-figués sur le plus de la dite ville par les Nos. 1. 2. 3. et 16 de l'ilet No. 4, ayant chacun 60 piedo de face sur 120 piedo de prefendeur. à l'exception du No. 3 qui afa que 50 piede de façe sur 120 de profesdeur s ensemble grec la maison à étage. quisiner, remises et autres constructiones qui se trouvent sur les dits quatre terrains...

Conditions: Las esclaves et la propriétésituée à Covingion, payable le 14 Juin. 1830. La peoprieté atuée au faubourg-Lafayette, payable : \$266 67 comptant ; \$266 67 le 25 Fevrier 1831, et la baiance du prix le 14 Juin, 1830. Et la propriété situte au fabourg Delor, payable ; \$1000 comptant ; \$1000 à la Se de Novembre. 1850 ; 81000 à la fin de Novembre, 1831. Et la balance du prix le 14 Juin, 1830 : tous les payemens à terme en billets endossés a la satisfaction des Syndics et postant hypothesse respectivement our he

Mists vendus. Les actes de sontes scront passés devant Thebdere Soghers, notaire public, aux frais

Et Lundi, le ten Mars, 1830, a midi, an magacin d'Encan, rue St. Louis. Los meubles et effets mobilier anbandonnés per le dit failli à ses créanciers. Conditions comptant. Téy. 18

MESSIEURS J. Maignan et Paurie, remer-Leient sincèrement les personnes qui leur ent prodigué leurs secours dans la mit du 23. Pères de famille tous les deux, ils osset croire que le matheur qui vient de les frapper ue fera qu'aurmenter les encouragemens qu'ils ont 1e. gus jusqu'à ce jour, et que, par un traussi senidu et un petronage dont ils ont schieflement plus besoin que jamais, ils pourront espérer de reparer peu à peu la perte qu'ils ont essuyée.

Ile ont l'honneur de prévenir Messieurs les les bitana, propriétaires de moulins à scie, capitainer de navires, beteeux à vapeur etc., que mal-net l'affreux incendie qui vient de détruire leur ateller de forgeron et de fondeur, ile ont pris. des mesures convenables afin de pouroir exécuteravec sutant de promptitude que pur le passé

> DEMAIN\_ Le Tiruge de la



4me. classe de LA LOTERIE CATHOLIQUE. de Buton Rouge, aura positivement lien au enfe de la Bourse.

Entiers \$3, demis # 50. quarts 75 cenis. Chale dermer quart en Mars 1834. Le tout que paquet ne pourra gagner moins de \$12, de mi et quart en proportion. On pourra se procurer des billets au Bureau des Administrateurs.

Rue Bienvine, ...
la risa de Chartres.
J. Vignaud.
Administrateurs. Rue Bienville, No. 41, près de l'encoignure de

VIS .- Les contribuables de la Taxe A d'Etat, dans le ville et paroisse d'Or-

léans, pour l'année-1829, sont prévenus que la collecte de la dite taxe commence : 12 le 20 de Mars prochais. Nile. Orléans, le 19 Fév. 1

F. GARDERE 20 fév. - 61. Trésorier de l'Erat. AVIS.

clamations à exercer contre la succes sion de Louis Potier, sont priées de rouleir présenter leurs complet à François Dufour, l'un des curateurs de la dite successsion. Les persounes qui doivent à la meme succession sont également priées de se libérer dans le plus court délai, entre les mains du dit François Dufour.-25fv-01

CHANGEMENT DE DOMICILE. E soussigne prévient le public qu'il a trasie. porté sen magasin de MARCHANDISES Manordy, administrateur de la succession, et sur BECHES à son merché, de la rue St. Philippe à Stricts dudossés à sa satisfaction. l'enceignure des rues Condé et Dumaine. vient de recevoir un assertiment de MARCELAIT. DISES DE MODES de tout goure, ainti que des VERRENIES et CHISTAUX assortis, venant de recommande, trouverait se placer meis il mériter le constitution le modicité de ses